FONCIER
AMÉNAGEMENT

ATTESTATION DE SURFACE DE PLANCHER

Lotissement « Les Vignes 1 et 2 » à COULAINES (72)
(Justification des droits à construire)
Art.421-3.5 du code de l'urbanisme

Je soussigné Monsieur Anthony DROUIN, gérant de FONCIER AMENAGEMENT – SARL BGBD AMENAGEMENT, atteste que :

La surface de plancher maximale autorisée sur le lot **n° 7** du lotissement dénommé ci-dessus est la suivante :

➢Superficie du terrain : 269 m²

SURFACE DE PLANCHER	**160 m²**

CERTIFICAT D'ACHEVEMENT

Lotissement « Les Vignes 1 et 2 » à COULAINES (72)

Je soussigné Monsieur Anthony DROUIN, gérant de FONCIER AMENAGEMENT – SARL BGBD AMENAGEMENT, atteste que :

Les équipements desservant le lot n° 7 du lotissement dénommé ci-dessus sont achevés.

Fait aux Ponts de Cé, le 2 avril 2021

Le Maître d'Ouvrage

FONCIER AMENAGEMENT
SARL BGBD au capital de 1 600.00 euros
51A Chemin de la Brosse
49130 LES PONTS DE CE
Siret 492 799 358 00014

Document à joindre au dépôt du permis de construire